

« Ce qui m'a soutenu, ce qui m'a permis de vivre, quoiqu'il soit mortellement atteint, c'est un remède mystérieux, connu de moi seul en Europe.

« Ce remède, — le plus violent des poisons peut-être si on l'administre sans méthode et sans prudence, est le venin desséché d'un reptile des tropiques, le crotale. »

Le libéré s'arrêta.

— Ah ! par exemple, fit-il après avoir relu la phrase que nous venons de reproduire, s'empoisonner pour se faire vivre, c'est ça une drôle d'idée ! !

Il poursuivit :

« Une boîte de cristal de roche contient ce qui reste de ce poison-sauveur.

« Cette boîte se trouve dans le petit meuble où sont renfermés ces Souvenirs.

« Si, après ma mort, en présence de mon corps saturé de ce poison, on accusait quelqu'un d'un crime, la présente déclaration suffirait pour justifier l'innocent... »

— Tonnerre ! s'écria Jarrelongo en se frappant le front. On a arrêté la fille du comte et on l'accuse d'avoir empoisonné son père !... Mais c'est tout ce qu'il y a au monde de plus faux !... La demoiselle est innocente comme l'enfant à naître !... Les juges qui n'y voient pas plus loin que le bout de leur nez sont capables de la déclarer coupable et de l'expédier franco de port à l'hôpital de Monte-à-Regret !... Des infirmes, les juges ! à Cha. t ! ! Mais, minute ! Je suis là, moi !... j'ai dans les mains les preuves de l'innocence de la jeune personne... j'irai les porter au tribunal... J'aime la justice...

Soudain Jarrelongo s'arrêta et, au lieu de se frapper le front comme la première fois, il se contenta de le gratter...

— De quoi ? De quoi ? reprit-il, mais je suis bête à manger du foin, moi ! !... Comment, j'irais porter ça, pour qu'on me demande d'où je tiens l'objet et pour qu'on me mette le grappin dessus à la place de mon digne ami Léopold qui a volé ce manuscrit dans l'hôtel du comte avec autre chose... Le gueux !... voilà pourquoi il lui fallait des fausses clefs... il voulait agir seul et se passer de moi...

Le libéré fit une pose assez longue, puis, après avoir réfléchi, continua :

— Ah ! ça, mais, pourquoi donc a-t-il volé ça ? Pourquoi veut-il que mademoiselle de Terrys, innocente, soit condamnée ?...

« Léopold est un malin... il en remonterait au plus roublard... donc il avait un motif... »

« S'il a volé le manuscrit ce n'était pas pour le faire imprimer... — Il y a une question d'argent là-dessous... C'est une question d'argent qui le pousse à laisser la justice supprimer la fille du comte... »

« Eh ! bien, mais, ça vaut cher, cette découverte, et que le diable m'emporte si je n'ai pas l'intelligence d'en tirer parti ! ! »

« Ah ! mon petit Léopold, je n'ai plus peur de te rencontrer présentement ! C'est moi, au contraire, qui vais te chercher ! Tu payeras vingt-cinq mille francs pour rentrer en possession de ce livre-là, ma vieille, sinon je l'adresserai sous enveloppe au chef de la sûreté, en ayant soin de corner la page !... »

Il referma les « Souvenirs » et reprit :

— S'agit de mettre le volume en lieu sûr. Je vais l'introduire dans la casse à double fond où sont mes monacos en papier et en or... Celui qui le dénichera là sera un rude malin ! !

« Jarrelongo ouvrit le placard, enleva la planche inférieure sous laquelle se trouvait un espace de dix centimètres de hauteur, et glissa le manuscrit dans ce vide.

— En prison ! fit-il tout en replaçant la planche qu'il chargea de bouteilles vides, et au secret. Allons, il était décidé que ce ne mangerais pas encore de friture aujourd'hui !... La chose importante est de retrouver Léopold... Est-il ou n'est-il pas démenagé ?... je le saurai bientôt...

Le libéré s'hébilla, grima fort habilement sa figure, mit une perruque qui le rendait méconnaissable et sortit. Il allait droit au passage Tocanier.

Nos lecteurs savent d'avance qu'il ne pouvait y trouver son ne. En réalité Jarrelongo ne comptait pas réussir du premier coup, mais il espérait recueillir quelques renseignements grâce auxquels il suivrait la trace de son ex-complice et découvrirait sa nouvelle demeure.

(A SUIVRE.)

Commencé le 12 octobre, 1882—No 146.

LES DRAMES DE L'ARGENT

PAR RAOUL DE NIVERY

VI

L'ART ET L'ARGENT.

Jean partit pour Nouméa. Le temps a marché laissant deux autres tombeaux derrière moi. Il ne me reste plus que Balsamie, l'aînée de mes filles, et qui sait combien de temps elle vivra ?... Lorsque la faiblesse de mes yeux m'a rendu la couture impossible, je me suis faite chiffonnière ; de mansardes en greniers, nous sommes tombés ici... et nous y resterons jusqu'à ce que la mort nous ramasse.

— Et François ? demanda Amice.

— On parle d'amnistie, répondit la femme.

— Oui, ajouta Balsamie, et de nous tous il ne sera point la puis avide de se venger.

— Pauvres créatures ! murmura Mlle Gualbert.

— Nous ne vous faisons pas horreur ? demanda la mère.

— Vous m'inspirez une grande pitié.

— Nous, la femme, la fille d'un communard !

— Vous avez été trompés, tous trompés.

Amice se leva, et se dirigea vers la servante :

— Je ne laisserai point ici ces deux femmes, fit-elle ; avant huit jours elles seraient mortes. Va chercher une voiture, Thérèse, il ne se trouve une station sur la place, à l'entrée de la cité, puis toutes deux nous emmènerons ces infortunées...

— Où les conduirez vous, mademoiselle ?

— A la maison, où se trouve une mansarde à louer.

— Y songez-vous ! et les frais !

— Je Viderai ma bourse d'abord, je puiserai ensuite dans celle des autres ; le docteur Chaumas m'aidera ; ma cousine me viendra en aide. D'ailleurs si on calculait en matière de charité, on ne ferait jamais rien. J'ai toujours vu Dieu bénir les saintes imprévoyances !

Thérèse obéit à sa maîtresse, et pendant qu'elle cherchait une voiture, Amice aida les deux malades à passer des vêtements plus convenables.